

Vous ne pouvez vraiment pas être disponible dans un de ces trois créneaux, prenez contact avec la mairie pour un RV (04 73 97 91 58) ou venez aux heures de permanence.



Avant la première utilisation et après chaque utilisation de 4h maximum, ces masques doivent être lavés à 60 degrés, en machine sur un cycle classique, avec une lessive classique, et si possible dans un sac réutilisable à laver. Essorage 800/900 tours. L'utilisation d'un assouplissant n'est pas préconisé. Ne pas passer au sèche-linge.

Distribution de masques barrière à chaque habitant de Thuret

L'équipe municipale organise devant la mairie une distribution de masques pour chaque habitant les

- **Jeudi 10 septembre de 16h à 18h,**
- **Vendredi 11 septembre de 15h à 17h,**
- **Mardi 15 septembre de 16h à 18h,**
- **Samedi 19 septembre de 10h à 12h**

Chaque habitant recevra un masque en tissu lavable et réutilisable du Conseil

Départemental, et s'il n'est pas déjà venu les retirer lors des premières distributions, un du Conseil Régional et un de la mairie.

Se munir de son livret de famille et d'un stylo.



L'équipe municipale de Thuret

Plus d'informations sur www.thuret.info